

Acte n°2026-03

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 13 mars 2026,
sous la présidence de Mme Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
- Vu** les Statuts de l'Université Lumière Lyon 2 approuvés par le Conseil d'administration le 27 avril 2018, modifiés ;
- Vu** l'acte 2025-15 du Conseil d'administration du 12 décembre 2025 portant présentation du projet annuel de performance 2026,

Prend l'acte suivant :

OBJET : Information sur le rapport annuel de performance 2025

Les membres du Conseil d'administration ont pris connaissance du rapport annuel de performance 2025, joint en annexe au présent acte.

Membres en exercice : 36
Présents et représentés : 22

Fait à Lyon, le 16 mars 2026

La Présidente

Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN



Le présent acte sera publié sur le site internet de l'Université au plus tard le 20 mars 2026
Date de transmission à la Rectrice, chancelière des universités : 20 mars 2026